

**AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT 2571**

Objet : Entrée en vigueur du règlement d'emprunt 2571

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné, Me Jason Prévost, assistant-greffier, que le Conseil de la Ville de Côte Saint-Luc a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021 le règlement d'emprunt numéro 2571 intitulé :

« Règlement 2571 autorisant un emprunt de 326 000 \$ pour l'achat de véhicules lourds et d'équipements pour véhicules lourds »

N'ayant pas reçu de demande valide d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter lors de la tenue du registre du 20 janvier 2021 au 5 février 2021 le règlement est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement d'emprunt 2571 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 avril 2021.

L'objet du règlement est d'autoriser un emprunt de 326 000 \$ pour l'achat de véhicules lourds et d'équipements pour véhicules lourds.

Le règlement d'emprunt 2571 est disponible pour consultation sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : www.cotesaintluc.org. Ce règlement est aussi disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville situé au 5801, boulevard Cavendish, durant les heures normales de travail, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ou en acheminant une demande au soussigné par courriel.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à la Ville de Côte Saint-Luc, ce 12^e jour de mai 2021.

M^e Jason Prévost
Assistant-greffier

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec moi à 514-485-6800 ou à jprevost@cotesaintluc.org

**PUBLIC NOTICE
BY- LAW 2571**

Object: Coming into force of loan by-law 2571

PUBLIC NOTICE is hereby given by the Undersigned, Me Jason Prévost, Assistant City Clerk, that the Côte Saint-Luc City Council adopted, at its Regular Meeting held on January 11, 2021, loan by-law number 2571 entitled:

"By-law 2571 authorizing a loan of \$326,000 for the purchase of heavy vehicles and heavy vehicle equipment"

No valid request for approval by way of referendum having been received from the qualified voters during the Register held from January 20, 2021 to February 5, 2021, said by-law is therefore deemed approved by the aforementioned qualified voters.

Loan by-law 2571 was approved by the Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation on April 21, 2021.

The object of the by-law is to authorize a loan of \$326,000 for the purchase of heavy vehicles and heavy vehicle equipment.

Loan by-law 2571 is available for consultation on the City's website at the following address: www.cotesaintluc.org. This by-law will also be available for consultation at the City Hall, located at 5801 Cavendish Boulevard, during regular office hours, Monday through Friday from 9:00 a.m. to 12:00 p.m. and 1:00 p.m. to 4:00 p.m. or by submitting a request to the Undersigned by email.

This by-law comes into force according to law.

Given at the City of Côte Saint-Luc, on this 12th day of May 2021.

Me Jason Prévost
Assistant City Clerk

For further information, please contact me at 514-485-6800 or at jprevost@cotesaintluc.org